

AB PAMIER
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Zone Artisanale Les Canounes
9006, Rue André Citroën, 09100 PAMIER
943 169 920 RCS BEZIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 1ER DECEMBRE 2025

L'an 2025,
Le 1er décembre,
A 10 heures,

La Société LAUREEN, Société par actions simplifiée au capital de 100 euros, ayant son siège social 296, avenue Harold Kline Résidence Les Lauriers, 34120 PEZENAS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 942 193 079 RCS BEZIER, Représentée par , en sa qualité de ,

Associée Unique de la société AB PAMIER,

A pris les décisions suivantes relatives :

- à la modification exceptionnelle de la date de clôture de l'exercice social et à la modification corrélative de l'article 19 des statuts,
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

la société LAUREEN, Associée Unique, décide une modification exceptionnelle de la durée des exercices sociaux. L'exercice en cours, prorogé de 12 mois et clos le 31 décembre 2026, aura une durée de 21 mois ; l'exercice suivant ouvert le 1^{er} janvier 2027 aura une durée de 12 mois et sera clos le 31 décembre 2027 afin de revenir à la date de clôture initiale prévue par les statuts.

L'Associée Unique décide, en conséquence, de modifier l'article 19 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 19 - EXERCICE SOCIAL - COMPTES SOCIAUX.

Chaque exercice social a une durée d'une année, qui commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Est ajouté l'alinéa suivant :

Initial


"Aux termes d'une décision de l'Associée Unique en date du 1er décembre 2025, l'exercice ouvert le 8 avril 2025 est prorogé de 12 mois et sera clos le 31 décembre 2026 ; l'exercice suivant ouvert le 1^{er} janvier 2027 aura une durée de 12 mois et sera clos le 31 décembre 2027 afin de revenir à la date de clôture prévue à l'alinéa qui précède."

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associée Unique
Pour la société LAUREEN

Signed by:

D976E352036B45C...